

LA JUSTICE

A L'ORDRE DU JOUR

CONFERENCE

ANIMÉE PAR

**ROLAND
ESCH**

Magistrat honoraire

*recensera l'actualité
judiciaire du moment*

*et abordera un
nouveau sujet :*

Le métier **D'AVOCAT**



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

CHRONIQUE

d'actualité juridique (février 2020)



- **La vaine tentative de créer une jurisprudence de l'état de nécessité écologique** 🖱️ retour sur l'apport de la justice à la lutte contre le réchauffement climatique avec le jugement du tribunal correctionnel de Lyon du 16 septembre 2019 relaxant deux personnes poursuivies pour le vol du portrait du Président de la République dans une mairie ;
- **La justice ne peut pas suivre l'air du temps ni faire de l'émotionnel. Elle doit dire le Droit** 🖱️ arrêt de la cour d'appel de Lyon janvier 2020 qui relaxe le Cardinal BARBARIN, primat des Gaules, du délit de non-dénonciation de violences sexuelles par personne ayant autorité qui lui était reproché et pour lequel il avait été condamné en première instance à 6 mois d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à une peine d'amende.

CHRONIQUE

d'actualité juridique (février 2020)



- **Après le harcèlement moral et le harcèlement sexuel, y aura-t-il un harcèlement managérial ? C'est ce que semble signifier le jugement du tribunal correctionnel de Paris en date du 20 décembre 2019 dans le procès dit « France télécom » ;**
- **Un arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en date du 30 janvier 2020, comportant 77 pages, condamne la France pour violation de l'article 3 de la Convention selon lequel « nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou un traitement inhumains ou dégradants », ainsi que de l'article 13 de la même Convention garantissant « le droit à un recours effectif ». Cet arrêt de 77 pages condamne la France pour sa surpopulation carcérale à l'origine de conditions de détention contraires aux droits de l'homme.**

Les motivations de cet arrêt et ses conséquences concrètes seront étudiées dans la conférence du jeudi 28 mai 2020 consacrée au droit pénitentiaire.



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY – PORTE SAINT-GEORGES

LE METIER D'AVOCAT

Introduction

- *Un métier mythique qui fait rêver ;*
- *Un métier intellectuel riche varié et d'une humanité exceptionnelle ;*
- *Un métier difficile, pas toujours compris et accepté ;*
- *Un métier dont la réalité économique et sociologique est souvent dégradée.*



« DÉFENDRE N'EST PAS ÉPOUSER LE MAL, NI LA FAUTE, NI LE CRIME, JAMAIS. DÉFENDRE, C'EST ÔTER AU MAL TOUTE CHANCE D'ÊTRE LE MAL, C'EST-À-DIRE UNE IDÉE RÉFRACTAIRE À TOUTE COMPRÉHENSION, À TOUTE HISTOIRE ; DÉFENDRE, C'EST ÉPUISER L'IDÉE DU MAL ET LA DÉFENSE, C'EST CE SUR QUOI IL NE FAUT JAMAIS REVENIR, D'AUCUNE FAÇON ; LA DÉFENSE C'EST LA SEULE CHANCE DE CONJURER L'INJUSTICE, L'AVEUGLEMENT, LA VENGEANCE, DANS TOUS LES CAS ET LE TOTALITARISME, ÉVIDEMMENT »

Thierry ILLOUZ « Même les monstres »
Editions l'iconoclaste, septembre 2018



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

AVOCAT :

un métier mythique

- Les « ténors » du barreau, une mise en scène musicale et théâtrale avec des noms illustres : Maurice GARCON, Jean-Louis TIXIER-VIGNANCOUR, Robert BADINTER, etc...
- La déontologie de l'avocat : assurer les droits de la défense coûte que coûte, en toute circonstance et en respectant le secret professionnel ;
- Cet aspect du métier fait rêver et créé le mythe à l'exemple de l'avocat afro-américain Bryan STEVENSON (voir bibliographie et filmographie) ;
- Par ses aspects divers et variés, le métier d'avocat donne une importance sociale forte à celui qui l'exerce.



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY – PORTE SAINT-GEORGES

AVOCAT : *un métier difficile*

- *Des études longues, en école professionnelle après examen d'entrée et des stages en cabinet de plus en plus difficiles à trouver ;*
- *35000 avocats en France avec une grande disparité dans la notoriété et au salaire médian de 40 000 euros par an ;*
- *Image professionnelle ambiguë : l'avocat est un rouage indispensable d'une société de liberté et d'une justice objective mais il est soupçonné souvent de double jeu et de double langage ;*
- *Au sein même de la profession, existe une césure entre les avocats d'affaire et tous les autres généralistes ou même spécialisés.*



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY – PORTE SAINT-GEORGES

EN CONCLUSION



- *Pas de caricature, l'avocat est avant tout le « représentant » de son client, son porte-parole, d'où son rapport constant avec l'art oratoire ;*
- *Les reproches les plus fréquents visent sa vénalité, son goût du lucre et son obsession médiatique à la recherche du vedettariat ;*
- *A l'inverse, il est loué pour sa défense des plus faibles, son engagement pour la défense des libertés et le débat démocratique et sa déontologie fondée sur le secret professionnel et le débat contradictoire ;*
- *Méfions-nous donc des clichés et retenons que l'avocat est un pilier de la démocratie.*



BIBLIOGRAPHIE

sélective



- **BADINTER Robert** : « *Les épines et les roses* », Fayard, mars 2011, 22€ ;
- **GARCON Maurice** : « *Contre la censure et autres plaidoyers pour les arts et les lettres* » - Les Belles Lettres hors série - 2016 ;
- **GARCON Maurice** : « *Journal 1939-1945* » - Les Belles lettres, poche, mai 2015 ;
- **GUERY Christian** : « *Les avocats au cinéma* » - PUF - mars 2011 - 20 € ;
- **ILLOUZ Thierry** : « *Même les monstres* » - L'iconoclaste, sept. 2018 - 13€ ;
- **SOULEZ-LARIVIERE Daniel** : « *Les juges dans la balance* » - Points/politique, nouvelle édition mise à jour avril 1990 - 340 pages ;
- **STEVENSON Bryan** : « *A story of justice and redemption* » - 2014, non traduit ;
- **SUREAU François** : « *Le chemin des morts* » - Folio, 64 pages - 5,50 € ;
- **TIXIER-VIGNANCOUR Jean-Louis** : « *J'ai choisi la défense* » - Editions de la table ronde, essais et documents - 1964.



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY - PORTE SAINT-GEORGES

FILMOGRAPHIE

sélective



- « *Le septième jour* » de Georges Lautner avec Francis Blanche, 1962 ;
- « *Les inconnus dans la maison* » de Henri DECOIN avec Raimu, 1941, (tiré d'un roman de Georges Simenon) ;
- « *L'idéaliste* » de Francis FORD-COPPOLA avec Matt Damon, 1997 ;
- « *The verdict* » de Don SIEGEL avec Peter Lorre, 1946 ;
- « *The firm* » de Nick LOVE avec Tom Cruise, 2009, (sur le secret professionnel) ;
- « *Guitry as sin* » de Sidney LUMET, 1993, avec Rebecca De Mornay (sur l'avocat véreux) ;
- « *La voie de la justice* » de Destin DANIEL CRETTON avec Michaël B. Jordan.



UNIVERSITÉ POPULAIRE DE NANCY – PORTE SAINT-GEORGES